1er TOURNOI National B

de l'AS Brévannaise Tennis de table

Du 23 au 24 mai 2026

Le club de Tennis de Table de Limeil-brévannes organise durant le week-end du 23 au 24 mai 2026 un tournoi National B homologué ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFTT doté de récompenses et d'une dotation de 2880 Euros.

Le tournoi se déroulera au Gymnase Lucien Leroy situé au 5-1 rue Pierre et Angèle le Hen, 94450 Limeil-brévannes.

Le tournoi se déroulera sur 16 tables.

Règlement du tournoi :

Article 1 :

Le tournoi est homologué par la F.F.T.T. sous le numéro..... (homologué...) et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués. Le tournoi se déroulera sur 16 tables. Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. Tous les tableaux seront disputés par poules de 3 (ou 4 si nécessaire), avec qualification des deux premiers de chaque poule qui seront ensuite placés, par tirage au sort, dans un tableau à élimination directe.

Article 2 : Comité d'Organisation :

Les juges-arbitres du tournoi seront Madame DURIEZ Odile (JA3) Monsieur LENERAND Franck pour la saisie SPID.

Le club sera chargé de l'organisation du tournoi.

Article 3 : Tableaux :

Samedi 23 mai 2026

Tableau A : 8h30 : NC à 699 points Messieurs et Dames (Pointage 7h30 – Fin de pointage 8h00)

Tableau B : 10h00 : NC à 1399 points Messieurs et Dames (Pointage 9h00 – Fin de pointage 9h30)

Tableau C : 12h00 : NC à 899 points Messieurs et Dames (Pointage 11h00 – Fin de pointage 11h30)

Tableau D : 14h00 : NC à 1699 points Messieurs et Dames (Pointage 13h00 – Fin de pointage 13h30)

Tableau E : 16h00 : NC à 1099 points Messieurs et Dames (Pointage 15h00 – Fin de pointage 15h30)

Tableau F : 17h30 : Toutes séries Messieurs et Dames points Messieurs et Dames (Pointage 16h30 – Fin de pointage 17h00)

Dimanche 24 mai 2026 :

Tableau G : 8h30 : NC à 799 points Messieurs et Dames (Pointage 7h30 – Fin de pointage 8h00)

Tableau H : 10h00 : NC à 1499 points Messieurs et Dames (Pointage 9h00 – Fin de pointage 9h30)

Tableau I : 11h30 : NC à 999 points Messieurs et Dames (Pointage 10h30 – Fin de pointage 11h00)

Tableau J : 13h00 : NC à 1299 points Messieurs et Dames (Pointage 12h00 – Fin de pointage 12h30)

Tableau K : 14h30 : NC à 1999 points Messieurs et Dames (Pointage 13h30 – Fin de pointage 14h00)

Tableau L : 16h00 : NC à 1199 points Messieurs et Dames (Pointage 15h00 – Fin de pointage 15h30)

Tableau M : 17h30 : Toutes séries Dames (Pointage 16h30 – Fin de pointage 17h00)

Le nombre maximum de joueurs autorisés par tableau est de 48.

Les balles utilisées seront de couleur blanche, en plastique, homologuées ITTF (***) et fournies par le club de la marque Butterfly.

Attention, les tenues de sport blanches (short ou maillot) ne sont pas autorisées.

Le début des tableaux est fixé 30 minutes après la fin du pointage.

Des inscriptions complémentaires pourront être prises le jour du tournoi jusqu'à ½ heure avant le début prévu de chaque tableau et dans la limite des places disponibles. Les joueurs pourront s'inscrire dans 3 tableaux mais ne pourront participer au 3ème tableau que s'ils sont éliminés d'au moins un des 2 autres tableaux.

Article 4 : Engagement

Le prix d'un tableau est fixé à 10 euros.

Les inscriptions commenceront à partir du moment où les points de secondes phases seront disponible.

Les inscriptions devront se faire avant le JEUDI 21 mai 2026, 20 heures :

Par internet :

https://www.helloasso.com/associations/alliance-sportive-brevannaise/evenements/tournoi-national-b-as-brevannaise

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Il est possible de s'inscrire sur place le jour même, sous réserve de places disponibles. Il est cependant conseillé de s'inscrire à l'avance afin d'avoir la confirmation d'une place garantie.

Article 5 : Horaire Salle

La salle ouvrira à 7h00 tous les jours du tournoi.

Le tournoi se déroulera sans interruption aux heures des repas.

Une buvette avec sandwichs (chauds et froids), frites, Merguez, boissons et confiseries se tiendra sur place tout le week-end.

Article 6 : Règlements FFTT

Les règles de jeu F.F.T.T. seront appliquées.

Une tenue sportive réglementaire sera exigée. Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (25/26) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2025/2026.

Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.

Le forfait d'un joueur sera prononcé 10 minutes après l'appel de son nom.

Dans un tableau, chaque perdant devra arbitrer la partie suivante. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée.

Article 7 : Récompenses

Les récompenses seront versées sous forme de chèque avec le ratio suivant :

- Plus de 75% d'inscrits : 100% des récompenses.
- Moins de 75% d'inscrits : 50% des récompenses

Samedi 23 mai 2026

Tableaux	Dotation vainqueur	Dotation finaliste	Dotation 1/2 finaliste	Total Dotation
A - 699 pts	40 €	20 €	10 €	80 €
B - 1399 pts	110 €	55 €	30 €	225 €
C - 899 pts	60 €	30 €	15 €	120 €
D - 1699 pts	130 €	65 €	30 €	255 €
E - 1099 pts	80 €	40 €	20 €	160 €
F - TC	300 €	150 €	70 €	590 €

Dimanche 24 mai 2026

Tableaux	Dotation vainqueur	Dotation finaliste	Dotation 1/2 finaliste	Total Dotation
G - 799 pts	50 €	25 €	15 €	105 €
H - 1499 pts	120 €	60 €	30 €	240 €
I - 999 pts	70 €	35 €	20 €	145 €
J - 1299 pts	100 €	50 €	25 €	200 €
K - 1999 pts	250 €	120 €	60 €	490 €
L - 1199 pts	90 €	45 €	20 €	175 €
M - TC F	50 €	25 €	10 €	95 €

Article 8 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident ou vol pouvant survenir pendant la durée du tournoi.

Article 9 :

L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Article 10 :

Le Juge Arbitre est la seule habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Article 11 :

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.

Article 12 :

Le tirage au sort sera public et aura lieu le samedi 23 mai 2026 à partir de 8h30, au gymnase Lucien Leroy situé au 5-1 Rue Pierre et Angèle le Hen, Limeil-Brévannes.

Article 13 :

En cas de désistement les remboursements des frais d'inscriptions sont possibles jusqu'au 23 avril 2026.

Au-delà de cette date aucun remboursement des inscriptions ne sera possible. Toute inscription est définitive. Des listes d'attente pourront être créées pour pallier les désistements tardifs pour raison de santé (fourniture de certificat médical).